Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse

Herausgeber: Musée National Suisse

Band: 15 (1906)

Rubrik: Relations avec les collections cantonales et locales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Relations avec les collections cantonales et locales.

Le Conseil fédéral sur la recommandation de la Commission du Musée national a accordé les subventions suivantes à des collections d'antiquités cantonales :

ectic	ons d'antiquités cantonales:		
1.	Au gouvernement du canton de Schwyz		
	pour l'achat de la collection d'armes du		
	capitaine Gyr, à Einsiedeln: le $33\frac{1}{3}^{0}$ / ₀ du		
	prix d'achat de fr. 3485. 90	fr.	1,161.95
2.	A la Société historique du canton de St-		
	Gall pour l'achat d'un poêle de Winter-		
	thur, avec carreaux de faïence en relief,		
	provenant de Marthalen: le 33 1/3 0/0 du		
	prix d'achat de fr. 3000.—	.,	1,000. —
3.	Au Conseil d'Etat du canton de Fribourg,		
	pour l'achat de vitraux fribourgeois : le		
	$20^{\circ}/_{\circ}$ du prix d'achat de fr. $4600.$ —	.,,	920. —
4.	A la Société historique du canton de St-		
	Gall, pour l'achat d'un buffet : le 20% du		
	prix d'achat de fr. 3000. —	"	600. —
5.	Au Verein für Geschichte und Altertümer		
	von Uri pour l'achat d'une collection d'an-		
	tiquités: le 50% du prix d'achat de		
	fr. 880. —	,,	440. —
6.	A la Société auxiliaire du Musée de Ge-		
	nève pour l'achat d'une chambre style em-		
	pire à Cartigny: le $33\frac{1}{3}^{0}/_{0}$ du prix d'achat		
	de fr. 21,000. — en deux versements	22	3,500. —
			7,621.95
		-	

Cette année comme les précédentes, la direction du Musée national a eu souvent l'occasion d'être utile aux autres Musées de la Suisse par ses conseils et ses actes. Nous renonçons à mentionner tous les cas. Espérons que l'année prochaine nous réussirons à ranimer l'Union des collections archéologiques de la Suisse, et qu'ainsi les relations amicales entre les divers musées non seulement augmenteront, mais que par des entretiens sur des questions importantes, on arrivera à des résultats pratiques. Nous aurons alors l'occasion dans nos rapports annuels, de faire part à des cercles plus étendus du travail fait en commun.